

Questions orales

giques ont dû trouver leurs propres marchés. Pourtant, la commission exige que ces agriculteurs se soumettent à la même paperasserie, ce qui est coûteux.

Ceux qui passent outre aux exigences de la Commission canadienne du blé peuvent se voir imposer une amende de 12 000 \$ et deux ans de prison.

Est-ce que le ministre va permettre aux agriculteurs biologiques de vendre leurs produits sans avoir à se soumettre à toutes les contorsions qu'exige la Commission canadienne du blé?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, au cours des derniers mois la Commission canadienne du blé a fait des efforts considérables pour trouver des moyens réglementaires et autres susceptibles de répondre aux besoins des producteurs biologiques.

À mon avis, et c'est un avis qui est partagé par la commission, la production biologique future que ce soit du blé ou, à l'avenir, beaucoup d'autres denrées au Canada, trouvera des marchés importants et rémunérateurs qui, avec le temps, pourraient devenir beaucoup plus que de simples créneaux, en ce qui concerne le potentiel de commercialisation.

• (1150)

Je peux garantir au député que nous nous efforcerons de promouvoir au maximum les possibilités de commercialisation parce qu'elles représentent un atout important, non seulement pour les producteurs de ces produits biologiques, mais aussi pour toute l'économie céréalière.

M. Charlie Penson (Peace River, Réf.): Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse également au ministre de l'Agriculture.

Comme il le sait, le système actuel ne fonctionne pas. Il pénalise les agriculteurs qui tentent de se diversifier. Il est ironique qu'à une époque où le gouvernement fédéral dépense des millions de dollars pour la diversification de l'économie de l'Ouest, la Commission canadienne du blé est un obstacle pour les agriculteurs qui ont déjà trouvé des marchés et qui veulent tout simplement commercialiser leur propre blé.

Est-ce que le ministre pourrait au moins modifier la Loi sur la Commission canadienne du blé pour lui enlever sa compétence en ce qui concerne les cultures biologiques, de façon à permettre ce secteur de se développer?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait, il y a des opinions diverses dans l'ouest du Canada au sujet de la question qu'il vient de soulever.

J'ai déjà indiqué que ce qui est important ici, c'est que tous les producteurs, qu'ils soient biologiques ou non, aient la possibilité d'examiner le système de commercialisation et toutes les options disponibles, le pour et le contre, les avantages et toutes les conséquences, pour comprendre parfaitement ce qui est en cause dans les décisions de commercialisation qui devront être prises à l'avenir.

L'occasion pour les agriculteurs et les organismes agricoles de se livrer à ce genre de dialogue et à ces discussions viendra bientôt.

* * *

L'INDUSTRIE DU TOURISME

M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.): Monsieur le Président, ma question porte sur l'industrie canadienne du tourisme.

Au fil des ans, le Canada a perdu une grande partie du marché touristique en provenance d'autres pays, mais plus particulièrement des États-Unis.

Est-ce que la campagne actuelle a un effet et à quel coût?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de souligner, à l'intention du député, l'importance du secteur touristique dans le plan du gouvernement pour stimuler la croissance et la création d'emplois.

J'ai le plaisir de lui apprendre que les 50 millions de dollars promis à la Commission canadienne du tourisme ont déjà attiré 30 millions de plus du secteur privé, et ce, sans aucune condition.

Les campagnes sont en cours, tant à la télévision que dans les journaux. Les réactions sont formidables. J'aimerais signaler à la Chambre que les chiffres pour le premier trimestre de 1995 sont très encourageants.

Les recettes touristiques sont en augmentation de 19,5 p. 100 et le déficit touristique pour la même période est en baisse de 11,3 p. 100. Le tourisme est une source d'emplois pour les Canadiens dans toutes les régions du pays. C'est une source d'emplois et de croissance.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Roger Pomerleau (Anjou—Rivière-des-Prairies, BQ): Monsieur le Président, en 1990, le gouvernement canadien interdisait l'exportation des BPC vers les États-Unis, sans l'accord de l'Agence américaine de protection de l'environnement. Celle-ci avait comme politique de refuser toute importation de BPC, rendant de fait toute circulation de BPC pratiquement impossible.

Ces positions ont permis le développement d'une jeune industrie canadienne et québécoise de destruction des BPC. Conformément à l'esprit de la Convention de Bâle, le Canada tend donc maintenant à traiter lui-même ses propres déchets dangereux, évitant ainsi de graves problèmes liés à la longue distance de ces produits.

Ma question s'adresse à la ministre de l'Environnement. Est-elle prête à prendre l'engagement public que peu importe les décisions que pourrait prendre l'Agence américaine dans l'avenir, elle maintiendra la position de principe canadienne, à l'effet qu'il faut s'occuper nous-mêmes de nos déchets et s'engage-t-elle à faire des pressions pour que les États-Unis fassent de même?